

Les appels à projets

Randonnée

Réaliser une boucle d'itinérance

Objectifs : Réaliser une grande boucle de randonnée pouvant servir de support au développement et à l'amélioration de l'offre touristique proposée sur le territoire.

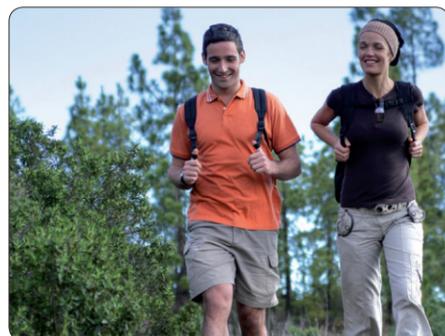
Actions : Recensement de l'existant : sites naturels, patrimoniaux et culturels, prestations touristiques, itinéraires de randonnées, accueil à la ferme, transformation/vente de produits fermiers.

Réflexion et présentation d'un avant projet sur le tracé de l'itinéraire de randonnée.

Modalités : Animation par la Chambre d'Agriculture en relation avec le Parc Naturel Régional des Grands Causses, le Comité Départemental de Randonnée Pédestre, les Offices de Tourisme et les associations de randonneurs.

Bénéficiaires

Collectivités
locales



Bénéficiaires
Collectivités
locales

Aménagement rural

Création d'un GR de pays

Objectifs : Réalisation d'un GR de Pays traversant le sud Aveyron interconnecté aux grands itinéraires existants : GR36 côté Tarn et GR 71 côté Hérault.

Actions : Montage du dossier de demande de reconnaissance officielle en tant que GR de Pays et sécurisation du tracé par inscription complète au PDIPR. Construction des outils de communication (topoguide, signalétique, diffusion, randos d'or....).

Modalités : Partenariat Conseil général / Collectivités / Comité Départemental de Randonnée Pédestre.

Appui technique pour inscription au Plan Départemental d'Itinéraires de Promenade et de Randonnée.

Dossier de demande de reconnaissance du GR de Pays : convention entre les collectivités et le Comité Départemental de Randonnée Pédestre.



Informations pratiques

Comment répondre à l'appel à projets ?

Communes : Lettre de saisine au Président du Conseil Général et délibération

Particuliers : Lettre de saisine au Président du Conseil Général, demande de dossier

J'ai une question. Qui contacter ?

Conseil Général
Direction Agriculture
et Aménagement de l'Espace
05.65.75.82.22



Avec la participation de



un Territoire un Projet une Enveloppe



L'AVENIR, L'AVEYRON
L'Aveyron attractif

PARTICIPEZ

Appel à projets pour un développement concerté du Sud Aveyron

Cantons de Belmont-sur-Rance
et de Camarès

Juin 2012

Edito

Soutenir les initiatives du monde rural, accompagner les projets que les acteurs du territoire déterminent eux-mêmes après concertation, conforter l'agriculture dans son rôle de pilier de la ruralité : tels sont les objectifs de l'opération «Un Territoire, un Projet, une Enveloppe» (TPE). Les cantons de Belmont-sur-Rance et Camarès ont souhaité s'engager dans cette démarche. Je tiens à remercier tous les acteurs qui se sont mobilisés pour ces réflexions. 250 personnes, au cours de 10 réunions de concertation, ont participé aux travaux menant aux résultats que vous trouverez dans ce document.

Ce programme 2012 constitue une première étape. Afin d'accompagner sa mise en œuvre la collectivité départementale pourra mobiliser deux enveloppes pour une durée de trois ans : l'une pour l'Agriculture, l'autre pour l'Aménagement de l'Espace. Pour bénéficier de ces financements, je vous encourage vivement à répondre à cet appel à projets pour concrétiser l'important travail que vous avez effectué et qu'ensemble nous parachevons cette démarche concertée pour le développement de vos territoires.

Jean-Claude LUCHE
Président du Conseil général

«Agriculture à la loupe» et TPE, c'est quoi ?

Les cantons de Belmont-sur-Rance et Camarès ont fait l'objet d'un diagnostic territorial centré sur l'agriculture et les usages de l'espace rural.

Ce diagnostic, intitulé «Agriculture à la loupe», a permis de montrer le rôle central de

l'agriculture et de mettre en lumière les enjeux pour son avenir. Ce diagnostic a servi de support à une réflexion pour faire émerger de nouveaux projets. Des priorités cantonales ont ainsi été définies, permettant la mise en place de groupes de travail.

Ces groupes de travail ont proposé au comité de pilotage territorial des actions à mettre en œuvre pour répondre aux problématiques de terrain.

Un appel à projets comment ça marche ?

Les projets prioritaires ont été définis par les représentants du territoire. Si vous avez un projet en lien avec les priorités présentées dans ce document, il vous suffit de saisir le Président du Conseil Général par un courrier, en vue de constituer un dossier. Les formulaires de demandes de pièces sont disponibles auprès des services de la collectivité départementale.

un programme
de financement
sur 16 communes



Les appels à projets

Renouvellement des générations

Faciliter la transmission des exploitations

Objectif : Favoriser la transmission des exploitations agricoles en anticipant la réflexion des cédants

Actions : Après recensement des exploitations concernées, proposer aux agriculteurs repérés un rendez-vous individuel avec un conseiller pour faire le point sur l'évolution de leur exploitation, les possibilités de transmission, et aidé pour réaliser un CV de l'exploitation.

Modalités : Animation et formation par la Chambre d'Agriculture.

Bénéficiaires

Exploitants agricoles de plus de 50 ans



Bénéficiaires

Salariés agricoles
Exploitants agricoles



Economie

Dynamiser l'emploi agricole

Objectifs : Mieux satisfaire le besoin en main-d'œuvre des exploitations en favorisant les structures collectives déjà existantes.

Actions : Recenser les besoins en main d'œuvre d'un territoire au travers d'un questionnaire.

Réunir les agriculteurs ayant exprimé des besoins, communiquer sur les solutions existantes, assurer la mise en relation des agriculteurs avec ces structures.

Modalités : diffusion d'un questionnaire, réunions d'information, permanences, formation avec la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron.

Environnement

Favoriser le stockage de l'eau

Objectifs : Accompagner la faisabilité des projets de stockage d'eau en vue de l'irrigation dans une prise en compte globale de la ressource en eau.

Actions : Sensibilisation des agriculteurs et recensement des porteurs de projets.

Etude d'opportunité, appui à la réalisation des études de faisabilité et à la constitution des dossiers,

Modalités : formation, accompagnement des porteurs de projet

Financement des études écologiques par le Conseil Général

Conseil et aide financière pour l'insertion paysagère des retenues collinaires (avec l'appui de l'association Arbres, Haies et Paysages).

Bénéficiaires

Exploitants agricoles
Groupements agricoles



Bénéficiaires

Groupements agricoles



Environnement

Optimiser la ressource en eau des exploitations

Objectifs : Etudier la pertinence de l'irrigation et du stockage de l'eau sur une exploitation à travers une approche technique globale.

Actions : Formation à l'autonomie fourragère : assolement, système fourrager, équilibre sol-troupeau. Aide à la mise en place de solutions techniques de lutte contre l'érosion (haies, fossés, rigoles...) et à la mise en place de systèmes de récupération des eaux de pluie pour la consommation des animaux.

Modalités : formation par la Chambre d'Agriculture.

Economie

Etat des lieux de la ressource de la filière bois

Objectifs : Dynamiser et faire émerger une filière de valorisation locale du bois d'œuvre ou du bois énergie.

Actions : Etat des lieux de la ressource bois et de la filière existante (longue et courte) puis recensement et accompagnement des projets émergents de la filière.

Modalités : Enquête de territoire par Aveyron Energie Bois et la Chambre d'Agriculture.

Repérage des projets émergents

Bénéficiaires

Exploitants agricoles
Porteurs de projet



Bénéficiaires

Porteurs de projet
Exploitants agricoles
Collectivités



Economie

Favoriser l'émergence de projets de valorisation locale du bois

Objectifs : Faire émerger une filière de valorisation locale du bois et/ou dynamiser la filière existante en sensibilisant les élus, les porteurs de projets collectifs, les acteurs de la filière existante et les agriculteurs

Actions : Voyage d'étude à la Salvetat sur Agout (Hérault) qui a mis en place réseau de chaleur pour un hameau et une plate-forme de commerce de bois

Modalités : Voyage d'étude financé par le Conseil Général.

Environnement

Faciliter la réalisation d'un projet de méthanisation

Objectifs : Dans le cadre du projet collectif des agriculteurs « Bio-Gaz du Rougier », accompagner l'étude de faisabilité et aider financièrement les études préalables.

Actions : Appui technique, animation et accompagnement de l'étude de faisabilité par les partenaires et soutien au financement des études préalables du projet par des bureaux d'études.

Modalités : Appui technique de la Chambre d'Agriculture.

Aide financière du Conseil Général aux études.

Bénéficiaires

Exploitants agricoles
Groupements agricoles



Bénéficiaires

Collectivités locales
Groupements agricoles



Environnement

Favoriser la création de réseaux de chaleur sur le territoire

Objectifs : Mettre en adéquation les besoins en chaleur du territoire avec l'offre potentielle de projets d'unités de méthanisation. Recherche de puits de chaleur.

Actions : Diagnostic énergétique : expertise technique et aide à la conduite de projet, ingénierie et réflexion préalable à la maîtrise d'œuvre de projets de consommation de chaleur.

Modalités : Accompagnement par des bureaux d'étude ou d'ATD12 avec participation financière du Conseil Général.